

Compte-rendu de la Commission péri et extra scolaire

du 15/03/2022

Mairie :

Le Maire
Conseiller Municipaux
Agents municipaux
Equipe animation

Mme SANS Eve
M. MARSAL Pierre-Olivier, Mme POIREE Elise
M. DODIOT Lionel, Mme HULOT Armelle
Mme FROGER Johanna, Mme DUGAS Rozen

Associations des Parents d'élèves de la commune

Ecole maternelle F.Dolto
Ecole élémentaire Auguste Renoir
Ecole maternelle G. Philipe
Ecole élémentaire G. Philipe

Mme MONGAULT Cathia
Mme CHANDELIER Marylaure
Mme PAILLETTE Adeline
M. CHIGNARD Laurent

COMPTE RENDU DE REUNION

➤ Il a été abordé les points suivants :

-

- [Présentation des chiffres par Mr DODIOT, accueil de loisirs et péri scolaire](#)

Bon maintien des présences sur l'accueil de loisirs malgré les solutions de garde trouvées pendant la période de covid. Les chiffres se maintiennent également sur l'accueil péri scolaire.

Il est rappelé qu'il convient de prévenir Mmes FROGER ou DUGAS en cas de changement quant à l'inscription des enfants pour le temps périscolaire, et ceux afin de prévoir le nombre de goûter suffisant ou éviter le gaspillage.

Il est rapporté que l'activité théâtre plaît beaucoup aux enfants sur l'école Auguste Renoir.

Concernant l'élargissement des horaires du péri centre le mercredi, la mairie indique que l'accueil du soir en péri scolaire a été décalé à 19h pour se caler sur les horaires de la crèche. La mairie précise également que cela concerne très peu de personnes car peu d'enfants sont accueillis entre 18h et 19h et que cela a un coût sur budget de la commune donc un retour à 18h30 est envisageable pour tous les jours de la semaine et plus seulement le mercredi.

Les enfants profitent de l'extérieur dès que le temps le permet sur le temps péri scolaire.

D'après le sondage mené par les parents des élèves la majorité des parents semblent satisfaits des prestations de la mairie sur les temps péri-scolaires et s'il y a eu des soucis ceux-ci ont été résolus directement avec les animateurs ou personnes concernées.

- Protocole sanitaire covid :

Maintien du protocole valable jusqu'au retour des vacances scolaires d'hiver, afin de ne pas trop chambouler les élèves en cas de retour en arrière.

Nous sommes actuellement en niveau 1 : donc limitation du brassage des élèves,

Nettoyage 2 fois par jour par les agents de la mairie, listing tenu à jour par les animateurs des enfants ayant eu le Covid. Sur le temps périscolaire du matin et du soir, non brassage des enfants de maternelle et élémentaire mais regroupement à partir de 18h30. Les élèves ont la possibilité de garder le masque.

- Projet péri scolaire Gérard Philippe :

- Réalisation de décoration de Noël en bois
- Remise en place du potager
- confection du bonhomme carnaval
- Action anti gaspi (demi fruit)
- Action petite et grande faim (prendre un peu pour goûter dans un premier temps et se resservir)

- Projet péri scolaire Auguste Renoir et Françoise Dolto :

- Action anti gaspi
- Réalisation d'un poulailler
- Activités manuelles sur thème de Noël
- déco du réfectoire

Projets du centre de loisirs

- Thème préhistoire
- Carnaval en savane
- sortie cirque

Semaine des saveurs semaine du 4 au 8 avril sur le thème des Herbes

Le système de pointage des élèves a été réexpliqué avec participation des élèves et moins d'intervention en classe de la part de l'animateur.

Le Système mis en place par les enseignantes de Renoir ne semble pas faire l'unanimité.

- Déplacement du temps péri scolaire du soir à l'école maternelle Françoise Dolto pour les élèves d'Auguste Renoir.

Les remontées des représentants des parents d'élèves suite au questionnaire internet montrent que les parents ne sont pas favorables à ce changement de lieu.

La mairie comprend que le temps de déplacement (midi et soir) pour les enfants n'est pas l'idéal.

Elle propose de revoir le sujet à la fin de l'année scolaire, pour le moment la seule période analysée et la période hivernale. Si le temps périscolaire se fait de nouveau sur l'école Auguste Renoir, la mairie diminuera l'amplitude horaire du soir en ramenant la fermeture à 18h30.

La mairie s'interroge également sur le fait de ne plus fournir le goûter pour les enfants allant à l'accueil périscolaire, le laissant à la charge des parents comme cela se fait dans d'autres communes.

Accueil de Loisirs

rappel des horaires : arrivée jusqu'à 9h car pointage à 9h15 pour transmettre en cuisine le nombre exact d'enfants présents.

- Inscriptions aux séjours été proposés par l'accueil de loisirs :

Les inscriptions se feront lors de la journée GemArnage qui aura lieu le samedi 21/05 puis sur le portail dès le dimanche 22/05.

3 séjours seront proposés :

- 1) 5/7 ans (12 places) : du 11/07 au 13/07 à la Flèche sur le thème tous en scène, cirque
- 2) 6/11 ans (16 places) : du 18/07 au 22/07 à la Flèche sur le thème de l'équitation
- 3) 6/8 ans (8 places) : du 25/07 au 29/07 à la Flèche sur le thème nos amis les animaux
9/11 ans (8 places) : du 25/07 au 29/07 à la Flèche sur le thème des activités nautiques

- Présentation des actions du CMJ :

Bonne implication de la nouvelle équipe dans leur rôle. Ils ont pu visiter l'Assemblée Nationale ainsi que le Sénat en décembre et réfléchir sur l'idée d'un ou plusieurs potagers partagés (un sur la Gautrie et un dans Arnage) en étude avec différents partenaires : les jardiniers sarthois, la MDH, les services municipaux, la médiathèque qui possède une grainothèque.

Fin de séance à 20h15